



ÉDITO



Martine VIGNAU
Présidente
du groupe UNSA

Le CESE se met à la page

Le 4 juillet prochain, le Premier ministre prononcera son discours de politique générale qui indiquera les grandes orientations du nouveau gouvernement pour le quinquennat. A cette occasion, le bureau du CESE a décidé de réunir une conférence les 11 et 12 juillet pour travailler sur les priorités thématiques des sections.

Cette conférence donnera les moyens au CESE de mieux s'inscrire dans l'actualité et de pleinement jouer son rôle d'éclairage des pouvoirs publics. L'enjeu est d'associer la société civile, que représente le CESE, à l'élaboration de la loi en influant sur les débats qui s'annoncent pour cette législature.

TRAVAUX

Derniers travaux adoptés

- « *Réconcilier la France* »
Rapport annuel sur l'état de la France
- Service civique : quel bilan ?
quelles perspectives ?

Actualités

- Séminaire « Jeunes et responsables »
6 juillet
- Conférence du CESE
11 & 12 juillet
- Journées européennes du patrimoine 16 & 17 septembre

Vie des CESER

- Mobilités régionales regards croisés CESE-CESER
- Centre Val de Loire :
Conjoncture 2017

NOUS CONTACTER



Sylvia SKORIC
Attachée du groupe UNSA
Tél. : 01.44.43.64.25
Mail : sylvia.skoric@lecese.fr

SUIVEZ-NOUS

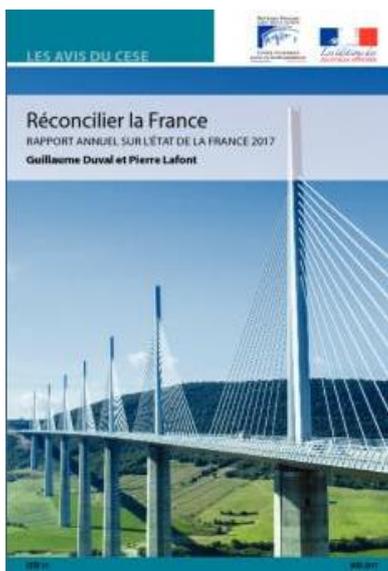


@unsa_cese



CONSEIL ECONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Réconcilier la France Rapport annuel sur l'état de la France



Section de l'économie et des finances

Le rapport annuel sur l'Etat de la France, intitulé « Réconcilier la France », a été voté à l'unanimité des conseillers lors de la séance plénière du 23 mai.

Ce rapport, centré sur la question des inégalités, propose des pistes pour remobiliser les Français autour d'un projet commun. Comme le disent avec raison les rapporteurs : « **La France se trouve manifestement confrontée de nouveau aujourd'hui à un de ces moments qui appellent d'urgence un sursaut collectif** ». Cette France qu'ils nous décrivent ambivalente quant à sa subjectivité, mêlant optimisme individuel et pessimisme collectif, ambivalente aussi quant à sa situation économique et sociale, puisque traversée par des difficultés profondes mais, en même temps, dotée d'atouts réels pour affronter efficacement les défis du XXIème siècle. Donc, cette France manque d'un projet commun, mobilisateur pour nos concitoyens.

Aussi, pour réconcilier les Français avec eux-mêmes et leur permettre d'affronter dans de meilleures conditions les défis du XXIème siècle, le CESE a formulé deux grandes pistes de solutions : refonder la cohésion sociale et rendre la société plus innovante.

En effet, le rapport constate que la qualité de l'emploi reste dégradée principalement chez les jeunes, les seniors, les femmes et les salariés les moins qualifiés. Il observe également une corrélation positive entre le niveau de qualification, d'une part et le taux d'emploi et la qualité de l'emploi, d'autre part.

Pour améliorer l'emploi et sa qualité, il faut investir dans la formation initiale et surtout dans la formation continue en ciblant les populations les plus fragiles : les seniors, les jeunes, les CDD et les salariés les moins qualifiés. A ce titre, l'effectivité et l'efficacité des mesures doivent être mieux évaluées. Comme le propose l'avis, la création d'indicateurs permettant de mesurer l'effet de la formation professionnelle sur les conditions de l'emploi des personnes serait un outil utile.

Le rapport note aussi que les inégalités de revenus ont augmenté partout pendant la crise économique. En France, elles ont diminué de 2012 à 2014, avant de progresser légèrement après 2014. Ces inégalités demeurent néanmoins moins élevées en France comparativement à la moyenne européenne. La redistribution (l'impôt et les transferts sociaux) a joué un rôle important dans la maîtrise des inégalités de revenus en France. Mais son rôle sur les inégalités de patrimoines est quasiment nul. En conséquence, il est primordial de poursuivre les politiques re-distributives pour faire reculer davantage les inégalités de revenus, d'encourager la hausse du revenu du travail et la réduction du chômage.

Avec les propositions contenues dans le rapport sur les 10 indicateurs de richesse retenus par le gouvernement pour évaluer la situation du pays, les rapporteurs estiment que « **La France peut et doit retrouver le chemin de la confiance en elle-même** ».

Consultez le rapport : [RAEF](#)



Service civique : quel bilan ? quelles perspectives ?

Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques

Les révoltes dans les banlieues en 2005 ainsi que la vague d'attentats que traverse notre pays depuis 2015 ont conduit les pouvoirs publics à se saisir de la jeunesse comme vecteur du vivre ensemble. Le Service Civique porte en lui cette ambition, si bien qu'à l'occasion de ses cinq ans en mars 2015, le Président de la République a annoncé son universalisation afin que chaque jeune qui souhaite s'engager sur une mission d'intérêt général puisse le faire. S'il n'est pas clairement remis en cause aujourd'hui, la tentation est grande pour certains responsables politiques de lui conférer un caractère obligatoire et plus contraignant, voire militaire pour les plus nostalgiques de la conscription nationale. Convaincu que le Service Civique doit rester volontaire et par la pertinence de sa généralisation, le CESE avance plusieurs pistes pour offrir des missions de qualité et en nombre suffisant, tout en veillant à ce que les objectifs de mixité sociale et de cohésion nationale qui lui sont fixés par la loi du 10 mars 2010 soient atteints.

Consultez l'étude : [Etude](#)

JEUNES ET RESPONSABLES !

L'ACCÈS DES JEUNES AUX RESPONSABILITÉS
DANS LES ORGANISATIONS



SEMINAIRE DE TRAVAIL - JEUDI 6 JUILLET 2017

13H30-18H00 AU CONSEIL, ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Séminaire

« Jeunes et responsables ! »

Les organisations de la société civile se mobilisent pour faciliter l'accès des jeunes aux responsabilités dans leurs structures, mais des difficultés peuvent persister.

Ce séminaire de travail a pour but de réunir ces organisations pour échanger sur les bonnes pratiques, mais aussi pour identifier les freins sur ce sujet, afin de lever les obstacles collectivement.

Entrée libre sur inscription dans la limite des places disponibles. [S'inscrire](#)



Conférence du CESE

11 & 12 juillet

Le CESE réunit une conférence les 11 et 12 juillet prochain qui vise à confronter les axes stratégiques du CESE au discours de politique générale qui aura été prononcé par le Premier ministre quelques jours auparavant mais aussi aux grandes lignes du projet du Président de la République.

Les sections se réuniront mardi 11 juillet pour établir les axes de travail qu'elles porteront jusqu'à la fin de la mandature en 2020. Ces feuilles de route seront présentées mercredi 12 juillet après-midi à l'occasion d'une séance plénière exceptionnelle en présence du Premier ministre et du ministre en charge des assemblées.

Soyez les bienvenus

au Palais d'Iéna les 16 & 17 septembre



A l'occasion des journées européennes du patrimoine, venez échanger sur l'Histoire et les missions de la 3e assemblée de la République, sa vocation et ses enjeux: exposition, débat, rencontre avec les membres des organisations qui composent le CESE et qui vous représentent.

L'AGENDA DES PLENIERES

12 septembre

Repérer, prévenir et lutter contre les discriminations syndicales

Travail et emploi

10 octobre

Vers la démocratie culturelle

Education, culture et communication

11 octobre

Contribution du dialogue sciences-société au développement d'une recherche à même de répondre aux enjeux climatiques post COP 21

Environnement

Retrouvez l'agenda complet : [Agenda](#)

Vie des CESER



Mobilités régionales : regards croisés CESE-CESER

Sur invitation du Groupe UNSA du CESE, les militants UNSA membres des commissions transports dans les CESER ont échangé le 30 mai sur la question des « Mobilités régionales ».

La loi relative à la « Modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des Métropoles » du 27 janvier 2014 place la région comme chef de file de l'inter modalité et de la complémentarité entre les différents modes de transports.

La loi NOTRE a transféré certaines compétences du département vers la région en matière de transports routiers non urbains, transports scolaires....

La région est également en charge de l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires « SRADDET ».

Le regard croisé entre les militants régionaux participant à l'élaboration de la politique régionale en matière de transport et les militants des syndicats des transports (ferroviaire, urbain, interurbain, RATP) a permis de faire le point sur la mise en application de ces lois au niveau des régions et d'aborder les questions de financement, de fiscalité des régions ainsi que le modèle économique spécifique que représente le TER.

Centre Val de Loire



Conjoncture 2017

Séance Plénière du 22 juin 2017 – Déclaration UNSA

L'UNSA a pris connaissance du rapport de conjoncture 2016 et du projet d'avis correspondant qu'il soutiendra. Ces deux documents détaillés ont largement pris en compte les souhaits et suggestions formulées par les commissions et le bureau du CESER pour leur élaboration concertée avec le comité de conjoncture et les partenaires extérieurs. Il en ressort une analyse de la situation de l'année 2016 réservée car, si l'on note quelques évolutions en fin d'année, il est constaté des indicateurs dégradés, notamment au niveau régional.

C'est ainsi que des secteurs d'activités se trouvent dans des situations inquiétantes comme l'agriculture, le BTP et la santé. Des indicateurs régionaux s'avèrent défavorables comparés au niveau national (évolution du chômage et des emplois salariés, créations d'entreprises, évolution des encours de crédits...). Pourtant des facteurs externes restent bien orientés à l'exemple des prix de l'énergie, des cours de l'Euro ou des taux de refinancements

internationaux et nationaux, mais ils restent fragiles dans le contexte international actuel : Brexit, élections américaines, opérations militaires.... L'accroissement de la dette, même en période de taux bas, voire négatifs, un déficit qui peine à respecter les normes européennes et une croissance qui reste insuffisante pour relancer l'emploi, un record de prélèvements obligatoires, autant de facteurs qui pèsent sur la conjoncture nationale.

L'inflation limitée a permis quelques gains de pouvoir d'achat, mais pas pour tous les citoyens tant les inégalités et les situations de précarité demeurent prégnantes. Les dossiers de surendettement restent importants et des citoyens peinent à faire valoir leurs droits en matière de droits sociaux et de santé. L'emploi, malgré une très légère amélioration fin 2016, reste particulièrement problématique pour les séniors et les chômeurs de longue durée. Les effets de mesures comme les 500 000 formations ou le CICE restent à démontrer.

La région reste structurellement excédentaire en matière de commerce extérieur alors même que les statistiques douanières n'intègrent pas l'armement, ainsi qu'une partie de l'énergie et de l'agriculture. Quelques secteurs sont particulièrement dynamiques en la matière comme la pharmacie, la cosmétique et l'aéronautique.

Il faut souhaiter que les prémices de la fin 2016 se concrétisent au cours de l'année 2017, ce que semble nous laisser espérer les dernières prévisions de l'INSEE avec une croissance à 1,6%. Il faudra également rester attentif aux orientations de la politique du nouveau gouvernement pour accompagner les perspectives favorables qui se dessinent tout en prenant en compte les nécessaires solidarités sociales, financières et fiscales de nos concitoyens.

Lire l'avis : [Avis](#)

Lire le rapport : [Rapport](#)